



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de l'approvisionnement en communication
360 Albert St./ 360, rue Albert
12th Floor / 12ième étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Services d'orientation téléphonique	
Solicitation No. - N° de l'invitation G9292-170324/C	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client G9292-17-0324	Date 2018-11-08
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SCY-007-75582	
File No. - N° de dossier cy007.G9292-170324	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-11-16	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Westall, Susan	Buyer Id - Id de l'acheteur cy007
Telephone No. - N° de téléphone (613) 949-8350 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

#	Question	Réponse
126	<p>Document de sollicitation DDQ - Annexe A - Définition et interprétation - Formulaire B-2 : Déclaration de coentreprise/consortium :</p> <p>1. Le Canada pourrait-il fournir les définitions de "coentreprise" et de "consortium" ? Des références sont faites à ces deux mots tout au long du document de la DDQ. Parfois, les références semblent suggérer qu'ils ont le même sens, et d'autres fois, ils semblent avoir des significations différentes. Nous avons besoin d'une définition claire à cet égard. D'un point de vue juridique, ces deux mots ont des définitions très différentes qui ne concordent pas avec le document de la DDQ. Voici des définitions plus conventionnelles :</p> <p>Un consortium est une association de deux ou plusieurs personnes, entreprises, organisations ou gouvernements (ou toute combinaison de ces entités) dans le but de participer à une activité commune ou de mettre en commun leurs ressources pour atteindre un but commun.</p> <p>Une coentreprise est une organisation juridique qui prend la forme d'un partenariat à court terme dans lequel les personnes entreprennent conjointement une transaction dans un but de profit mutuel. En général, chaque personne contribue des actifs et partage les risques.</p> <p>2. Le Canada peut-il confirmer qu'un consortium ou une structure de coentreprise qui se conforme aux définitions conventionnelles serait un Répondant acceptable dans le formulaire B-2 ?</p>	<p>Tel qu'indiqué dans le document de la DDQ, Annexe A - Définition et interprétation (P25) :</p> <p>« Une coentreprise est une association de deux parties ou plus qui combinent leurs fonds, leurs biens, leurs connaissances, leur expertise ou d'autres ressources dans une entreprise commerciale conjointe, qu'on appelle parfois un consortium, pour répondre ensemble à un besoin. Dans tout contrat, ils seront déterminés comme étant conjoints et solidaires. »</p> <p>Il s'agit d'une définition standard du gouvernement du Canada. Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'une personne morale.</p>

<p>127</p>	<p>O-2 Annexe C-1 : Formulaire de référence du projet</p> <p>Modification de l'invitation à soumissionner 004 Mise au point # 82</p> <p>#1 : En réponse à la question 82 de la modification 004, le Canada indique qu'il parrainerait une nouvelle installation au Canada sur demande, mais limite les renvois aux installations canadiennes existantes. Si une organisation en Amérique du Nord répond aux critères et cherche à étendre ses activités au Canada, le Canada serait-il prêt à considérer 2 des 3 références de projet fournies par des établissements du Répondant en Amérique du Nord ?</p> <p># 2 : Pour le critères obligatoire M2 point numéro 3 pour lequel la référence de projet 3.3.2 Annexe C1.1 doit être complétée : quand le Canada demande 100 agents actifs simultanément, est-ce que cela pourrait inclure des agents qui travaillent à distance (c.-à-d. des agents virtuels travaillant à partir de leur domicile) ou doivent-ils travailler expressément dans un établissement du fournisseur ?</p> <p># 3 : Dans la DDP subséquente, les soumissionnaires seront-ils tenus d'utiliser les employés existants pour fournir les services requis?</p>	<p>#1 : Non, Seuls les projets livrés au Canada seront considérés comme références.</p> <p>#2 : Conformément au critère O.2 #3 (P41) du document de la DDQ : « Chacun des projets fournis doit : Avoir fourni des services nécessitant un minimum de 100 agents concomitants à partir des installations du Répondant au Canada. »</p> <p>#3 : Non, le soumissionnaire n'est pas tenu d'utiliser les employés existants pour fournir les services requis.</p>
<p>128</p>	<p>Modification de l'invitation à soumissionner 001 Page 22</p> <p>Dans l'amendement 001, le Canada déclare à la page 22 de la présentation de la Séance d'information :</p> <p>« S'il y a moins de 4 Répondants qualifiés, tous les Répondants qualifiés seront invités à participer au processus de DDP de la 2e étape. S'il n'y a pas assez de Répondants qualifiés après la 1re étape pour tenir un concours à la 2e étape, le Canada se réserve le droit d'annuler la 2e étape ou de modifier les exigences relatives à la 1re étape et de publier de nouveau l'appel d'offres en utilisant la même approche ou une approche différente »</p>	<p>Selon le document d'appel d'offres P76, section 6.0 Droits de l'autorité responsable de l'approvisionnement</p> <p>Le Canada se réserve le droit de prendre l'une ou l'autre ou la totalité des mesures suivantes sans engager sa responsabilité :</p> <p>a. rejeter l'une ou l'autre ou la totalité des Réponses à la DDQ qu'il a reçues, conformément aux sections 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16 ou 20 de la présente annexe; b. rejeter la Réponse si le Répondant cède ou transfère ses droits dans sa Réponse; c. annuler ou reporter la DDQ ou le Projet à quelque que ce soit moment; d. publier la même DDQ de nouveau ou publier un document de DDQ différent relativement au Projet;</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation
G9292-170324
Client Ref. No. - N° de réf. du client
G9292-17-0324

Amd. No. - N° de la modif.
008
File No. - N° du dossier
G9292-170324.cy007

Buyer ID - Id de l'acheteur
cy007
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

	<p># 4 Le Canada peut-il préciser ce qu'il considérerait comme un nombre insuffisant de Répondants qualifiés ?</p>	<p>e. si moins de quatre (4) Réponses conformes sont reçues et que les exigences ne sont pas modifiées en profondeur, publier la DDQ de nouveau en invitant seulement les Répondants à présenter des Réponses de nouveau dans le délai qu'elle aura stipulé;</p> <p>f. modifier les dates, les délais, les processus et les exigences décrits dans la DDQ;</p> <p>g. accepter ou rejeter l'une ou l'autre ou la totalité des Réponses;</p> <p>h. modifier les limites, la portée et la description du Projet.</p> <p>Le Canada appliquera son droit de réserve au besoin.</p>
--	--	---